



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARO

SIPOM DE REVEL
 DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à 10h00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

Délégués titulaires

Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Absent(e)		ADROIT	Sophie	Absent(e)
AUBOURG	Patrick	Présent		AMIEL	Armonie	Absent(e)
AUTHA	Sandrine	Absent(e)		ANDRIEU	Rémi	Absent(e)
BEGARDS	Michel	Absent(e)		ARKI	Karine	Absent(e)
BENNES	Richard	Absent(e)		AUBESQUIER	Nadine	Absent(e)
BERSEILLE	Pascal	Absent(e)		BAHURET	Gisèle	Absent(e)
BONNET	Denis	Absent(e)		BANQUET	Clément	Absent(e)
BOURGAREL	Roger	Présent		BARBASTE	Pierre	Absent(e)
BOUSCATEL	Camille	Présent	Proc de DELHON Jacques	BATUT	Jean Pierre	Absent(e)
BOUSQUET	Daniel	Absent(e)		BERRO	Jean Christoph	Absent(e)
CASTAGNE	Didier	Absent(e)		BLANCHON	Alix	Présente
CAZELLES	Jean Pierre	Absent(e)		BONNEFOY	Magali	Absent(e)
CESCATO	Francis	Présent		BOYER	Michel	Absent(e)
CHIABRANDO	Marc	Absent(e)		BRUNET	Magalie	Absent(e)
CLERGEAU	Serge	Présent		CALMEIN	François	Absent(e)
COLLOT	Adrien	Absent(e)		CALMET	Nelly	Absent(e)
CREPY	Fabrice	Absent(e)		CAMINADE	Christian	Absent(e)
DAMIEN	Mélanie	Absent(e)		CARLIER	Thierry	Absent(e)
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Absent(e)		CAROCA	Jean	Absent(e)
DEGRET	Jean-Jacques	Absent(e)		CARRIEROU	Elian	Absent(e)
DELHON	Jacques	Absent(e)	Proc à BOUSCATEL Camille	CLOAREC	Françoise	Absent(e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		CODECCO	Serge	Présent
DOUZE	Maarten	Absent(e)		CORDIEZ	Serge	Absent(e)
FABRE	Christian	Absent(e)		COTTERÉAU	Matthias	Absent(e)
FABRE	Danièle	Absent(e)		COUZINIE	Philippe	Absent(e)
FERRAN	Franck	Absent(e)		CREBASSA	Pascale	Absent(e)
FONTES	Gérard	Présent		DE VILLÉLE	Philippe	Absent(e)
FOURNIER	Damien	Absent(e)		DISS	Laurent	Absent(e)
GELIS	Guillaume	Absent(e)		DURAND	Marc	Absent(e)
GIRAULT	Katherine	Présente		FABRE	Elodie	Absent(e)
GIRONIS	Julien	Absent(e)		FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent(e)
GLAUDE	Ludovic	Absent(e)		FIGNES	Jean-Claude	Absent(e)
GUY	Philippe	Absent(e)		GROTTO	Emmanuel	Absent(e)
HAYANI	Véronique	Absent(e)		HERAILH	Pierre	Absent(e)
HERMET	Marion	Absent(e)	Démission	HOURQUET	Laurent	Présent
ISMAN	Rémy	Absent(e)		IMART	Jean Luc	Absent(e)
LACROUX	Evelyne	Absent(e)		JONQUIERES	Vincent	Absent(e)
LARROQUE	Laurence	Absent(e)		LAPASSAT	Jean Luc	Absent(e)
LAURENS	Lucienne	Présente		LEBRETON	Delphine	Absent(e)
LAURENT	Anne	Absent(e)		LEROUX	Sophie	Absent(e)
LUCENA	François	Absent(e)		LUMEAU	Grégoire	Absent(e)
LUX	Pierre	Présent		MAGNIN	Gérard	Absent(e)
MARIOJOULS	Roselyne	Absent(e)	Proc à TROUDART Corinne	MARTY	Francis	Absent(e)
MARTORELL	Didier	Absent(e)		MAUREL	Danièle	Absent(e)
MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle	Absent(e)	Démission	MERLIO	Gwenaël	Absent(e)
PAPIN	Florence	Absent(e)		METCHE	Marie-José	Absent(e)
PASTRE	Marie	Absent(e)		MILHAVET	Marie Line	Absent(e)
PORTA	Raymond	Présent		MISSEY	Jean-Paul	Absent(e)
PORTES	Pierre	Présent		MONTAGNE	Patrick	Absent(e)
POUYANNE	Christophe	Absent(e)		MOULIN	Dominique	Absent(e)
PUJOL	Francis	Absent(e)		NGAI	Jeffrey	Absent(e)
RAVET	Marc	Absent(e)		ORLOWSKI	Cécile	Absent(e)
REUSSER	Isabelle	Absent(e)		OULES	Nicole	Absent(e)
REY	Mickaël	Absent(e)		PADIE	Yannick	Absent(e)
RIBAULT	Jean-Paul	Présent		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent(e)
ROUANET	Evelyne	Présente		POUX	Emmanuel	Absent(e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absent(e)		PRADELLES	Vincent	Absent(e)
ROUGIER	Thierry	Absent(e)		RAYE	Michèle	Absent(e)
ROUQUET	Serge	Absent(e)		REGIS	Lionel	Absent(e)
SASTRE	Roland	Absent(e)		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent(e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		ROUQUET	Jérémy	Absent(e)
SERRE	Benoît	Absent(e)		SARRALDE	Julien	Absent(e)
SOUAL	Jean-Pierre	Absent(e)		SAURAT	Thierry -	Absent(e)
TRETON	Brigitte	Absent(e)		SAURET	Jérôme	Absent(e)
TROUDART	Corinne	Présente	Proc de MAROJOULS Rose	SICARD	Didier	Absent(e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Absent(e)		TEISSEYRE	Régine	Absent(e)
VERNIER	JeanClaude	Présent		TEQUI	Maryse	Absent(e)
VERSCHUEREN	Paul	Absent(e)		TERRAT	Emmanuelle	Absent(e)
VIALADE	Reine	Absent(e)		VIGNA	Lionel	Absent(e)
VINCENT	Sophie	Absent(e)		VIRVES	Pierre	Absent(e)
WEISSE	Damien	Absent(e)	Démission	VIVIES	Sylvie	Absent(e)

Nombre de délégués titulaires présents : 17
 Nombre de délégués suppléants présents : 3
 Nombre de procurations : 2
 Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Paul RIBAULT

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024

Après une première convocation régulière du Conseil Syndical pour une réunion programmée au 20 juin 2024, le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil Syndical s'est réuni une nouvelle fois le 27 juin 2024 à 10h00, selon les termes de l'article L.2121-17 du CGCT.

Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et notamment l'article L2121-15 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de PV adressé à l'ensemble des membres du Conseil Syndical,

Après en avoir entendu l'exposé, le Conseil Syndical décide à 20 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention :

- **Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 26 mars 2024.**

Fait à Revel, le 28 juin 2024

Acte rendu exécutoire après
son envoi en Préfecture le :
28 juin 2024

La Présidente,
Avenue Marie Curie
Zi de la Pomme
31250 REVEL
Eveline ROUANET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES COMMUNES DE
REVEL, LAPOSTOLLE, L'ESPÈRE
ET ORDURES-MÉNAGÈRES

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six mars à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

Délégués titulaires

Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Absente		ADROIT	Sophie	Absent(e)
AUBOURG	Patrick	Présent		AMIEL	Armonie	Présent (e)
AUTHA	Sandrine	Présente		ANDRIEU	Rémi	Présent (e)
BEGARDS	Michel	Présent		ARKI	Karine	Absent(e)
BENNES	Richard	Présent		AUBESQUIER	Nadine	Absent(e)
BERSEILLE	Pascal	Présent		BAHURET	Gisèle	Absent(e)
BONNET	Denis	Absent		BANQUET	Clément	Absent(e)
BOURGAREL	Roger	Absent		BARBASTE	Pierre	Absent(e)
BOUSCATEL	Camille	Présent	Proc de DELHON Jacques	BATUT	Jean Pierre	Absent(e)
BOUSQUET	Daniel	Présent		BERRO	Jean Christophe	Présent (e)
CASTAGNÉ	Didier	Présent		BLANCHON	Alix	Absent(e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BONNEFOY	Magali	Absent(e)
CESCATO	Francis	Présent		BOYER	Michel	Absent(e)
CHIABRANDO	Marc	Absent		BRUNET	Magalie	Absent(e)
CLERGEAU	Serge	Présent		CALMEIN	François	Absent(e)
COLLOT	Adrien	Présent		CALMET	Nelly	Absent(e)
CREPY	Fabrice	Absent	Proc à RIBAULT Jean-Paul	CAMINADE	Christian	Absent(e)
DAMIEN	Mélanie	Présente		CARLIER	Thierry	Absent(e)
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Présente		CAROCA	Jean	Absent(e)
DEGRET	Jean-Jacques	Présent		CARRIEROU	Elian	Présent (e)
DELHON	Jacques	Absent	Proc à BOUSCATEL Camille	CLOAREC	Françoise	Absent(e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		CODECCO	Serge	Présent (e)
DOUZE	Maarten	Présent		CORDIEZ	Serge	Absent(e)
FABRE	Christian	Présent		COTTEREAU	Matthias	Absent(e)
FABRE	Danièle	Présente	Proc.de M.PUJOL	COUZINIE	Philippe	Absent(e)
FERRAN	Franck	Absent		CREBASSA	Pascale	Absent(e)
FONTES	Gérard	Présent		DE VILLÈLE	Philippe	Absent(e)
FOURNIER	Damien	Absent		DISS	Laurent	Absent(e)
GELIS	Guillaume	Présent		DURAND	Marc	Absent(e)
GIRAULT	Katherine	Présente	Proc de LAURENS Lucienne	FABRE	Elodie	Présent (e)
GIRONIS	Julien	Présent		FAGET(DA SILVA)	Odette	Présent (e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		FIGNES	Jean-Claude	Absent(e)
GUY	Philippe	Absent		GROTTO	Emmanuel	Absent(e)
HAYANI	Véronique	Absente		HERAILH	Pierre	Absent(e)
HERMET	Marion	Présente		HOURQUET	Laurent	Absent(e)
ISMAN	Rémy	Présent		IMART	Jean Luc	Absent(e)
LACROUX	Evelyne	Présente		JONQUIERES	Vincent	Absent(e)
LARROQUE	Laurence	Absente		LAPASSAT	Jean Luc	Absent(e)
LAURENS	Lucienne	Absente	Proc à GIRAULT Katherine	LEBRETON	Delphine	Absent(e)
LAURENT	Anne	Présente		LEROUX	Sophie	Absent(e)
LUCENA	François	Présent		LUMEAU	Grégoire	Absent(e)
LUX	Pierre	Absent		MAGNIN	Gérard	Absent(e)
MARIOJOULS	Roselyne	Présente		MARTY	Francis	Absent(e)
MARTORELL	Didier	Absent		MAUREL	Danièle	Absent(e)

Délégués Titulaires				Délégués Suppléants		
MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle	Présente		MERLIO	Gwenaël	Absent(e)
PAPIN	Florence	Présente		METCHE	Marie-José	Absent(e)
PASTRE	Marie	Présente		MILHAVET	Marie Line	Absent(e)
PORTA	Raymond	Présent		MISSEY	Jean-Paul	Absent(e)
PORTES	Pierre	Présent		MONTAGNE	Patrick	Absent(e)
POUYANNE	Christophe	Absent		MOULIN	Dominique	Absent(e)
PUJOL	Francis	Absent	Pouvoir à FABRE Danièle	NGAI	Jeffrey	Absent(e)
RAVET	Marc	Absent		ORLOWSKI	Cécile	Absent(e)
REUSSER	Isabelle	Absente		OULES	Nicole	Absent(e)
REY	Mickaël	Présent		PADIÉ	Yannick	Absent(e)
RIBAULT	Jean-Paul	Présent	Proc de CREPY Fabrice	PERRY PELISSIER	Samantha	Absent(e)
ROUANET	Evelyne	Présente		POUX	Emmanuel	Absent(e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absente		PRADELLES	Vincent	Absent(e)
ROUGIER	Thierry	Présent		RAYE	Michèle	Absent(e)
ROUQUET	Serge	Présent		REGIS	Lionel	Absent(e)
SASTRE	Roland	Absent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent(e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		ROUQUET	Jérémy	Absent(e)
SERRE	Benoît	Présent		SARRALDE	Julien	Absent(e)
SOUAL	Jean-Pierre	Absent		SAURAT	Thierry -	Absent(e)
TRETON	Brigitte	Présente		SAURET	Jérôme	Absent(e)
TROUDART	Corinne	Présente		SICARD	Didier	Absent(e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Présente		TEISSEYRE	Régine	Absent(e)
VERNIER	JeanClaude	Présent		TEQUI	Maryse	Absent(e)
VERSCHUEREN	Paul	Absent		TERRAT	Emmanuelle	Absent(e)
VIALADE	Reine	Absente		VIGNA	Lionel	Absent(e)
VINCENT	Sophie	Présente		VIRVES	Pierre	Absent(e)
WEISSE	Damien	Absent		VIVIES	Sylvie	Absent(e)
Nombre de délégués titulaires présents : 45						
Nombre de délégués suppléants présents : 7						
Nombre de procurations : 4						
Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE						

L'ordre du jour était le suivant :

- Compte administratif 2023
- Bilan d'activité 2023
- Affectation du résultat
- Préparation du Budget Primitif 2024
- Contributions des Communautés de Communes
- Information sur l'état de la dette
- Convention collecte d'été à Saint Ferréol
- Questions diverses

Approbation du Procès Verbal du Conseil du 13 février 2024

Le compte rendu du conseil syndical du 13 février 2024 n'ayant donné lieu à aucun commentaire, il a été approuvé à l'unanimité

Compte de Gestion

La Présidente a présenté le compte de gestion, aucun membre du conseil syndical n'a émis de remarque. Le compte de gestion a été adopté à l'unanimité

Compte Administratif

La Présidente a présenté le compte administratif,

Madame TRETON a demandé à quoi correspondait les éthylotests anti démarrage. En réponse à cette question, il a été rappelé que cette installation faisait partie de notre programme de prévention inscrite dans le document unique.

Aucun autre membre du conseil syndical n'a émis de remarque, la présidente s'est retirée après avoir confié la présidence de la séance à Monsieur Jean Paul RIBAUT qui a mis le compte administratif au vote.

Le compte administratif a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat

Après l'adoption du compte administratif, la Présidente a réintégré le conseil et a présenté la proposition de délibération d'affectation du résultat.

Madame TROUDART est intervenue pour vérifier que la somme de 1 258 213 , 51 € était bien reportée sur le budget primitif 2024.

Bilan d'activité 2023

La présentation du bilan 2023 a été faite.

Intervention de Madame TRETON pour avoir des explications sur la progression des tarifs de traitement. La Présidente a répondu que ces tarifs étaient fixés par le Conseil Syndical de TRIFYL et qu'après adoption de cette délibération, elle s'imposait au SIPOM tout comme la progression de la TGAP. La Présidente ajoute que selon les statuts de TRIFYL et compte tenu de notre population, le SIPOM ne représente que 14 % des voix du conseil syndical de TRIFYL. Madame TRETON demande également des éléments concernant les autres recettes de TRIFYL. Le directeur répond en expliquant qu'une partie croissante des recettes de TRIFYL provient de produits industriels, de la vente d'énergie, de la reprise des matériaux triés et des soutiens des éco-organismes. Des précisions sont apportées pour justifier de la pertinence du choix des élus de TRIFYL pour engager la collectivité dans la réalisation d'importants investissements permettant à terme d'être moins sensible aux variations de la TGAP.

Concernant la rubrique ressources humaines, Monsieur CESCATO intervient pour avoir des précisions sur l'augmentation du nombre de jours d'absence au titre de la maladie ordinaire en 2023. La responsable administrative explique que cette évolution est en grande partie due à un cas d'une maladie professionnelle d'un agent qui a été consolidée mais qui demeure en arrêt de travail donc requalifié en maladie ordinaire.

Le conseil a pris acte de ce bilan d'activité.

Budget Prévisionnel 2024

La Présidente a présenté le projet de Budget Prévisionnel adressé avec la convocation.

Madame TRETON s'interroge sur le besoin de budgétiser 2000 € sur l'article 615231 « entretien réparation voirie » et pourquoi inscrire 5000 € sur l'article 615228 « entretien bâtiments. Les explications ont été données.

Monsieur AUBOURG remarque que l'augmentation des dépenses de personnel est importante et que la comparaison entre 2023 et le BP 2024 doit se faire sur le budget réalisé et non pas sur le budgétisé de l'an dernier. La responsable administrative explique les raisons de cette augmentation avec notamment : l'augmentation de la valeur du point d'indice, la progression de carrière, les avancements de grades, la revalorisation du RIFSEEP, l'instauration de la prime de pouvoir d'achat.

Madame BLANCHON demande des explications sur les frais de traitement dans le calcul des contributions des communes. La Présidente explique le tableau de calcul des contributions et les paramètres pris en compte dans ce calcul.

Madame TRETON intervient pour s'étonner que la collecte baisse en tonnage alors que le prix total augmente.

Monsieur GELIS explique que le coût de la collecte, seule compétence stricte du SIPOM, a effectivement baissé alors que la fiscalité et le coût de traitement sont à la hausse.

Monsieur LUCENA s'interroge sur la nécessité de conserver une réserve de trésorerie de 600 000 €. La Présidente répond que si on l'utilisait dans son intégralité pour atténuer la hausse de la TEOM cela représenterait une économie de 13€ par habitant.

Monsieur GELIS précise qu'une telle hypothèse ne serait réalisable qu'une seule fois et qu'ensuite nous n'aurions plus aucune réserve pour parer à tout imprévu.

Madame DAYMIER rappelle aux membres du Conseil que ces hausses ont été constatées par tous. Elle comprend pourquoi le coût de traitement est en forte augmentation et précise que chacun dans sa collectivité a connu les mêmes contraintes. Elle prend acte des efforts de maîtrise des coûts mis en place par le SIPOM sur la partie collecte.

Monsieur CESCATO donne lecture d'un mail adressé à l'ensemble des Maires des communes de Sor et Agout. Il précise qu'il n'est pas une marionnette et qu'il n'est aux ordres de personne. Il rappelle que le SIPOM rend aux communes bien d'autres services que la stricte collecte des ordures ménagères : le lavage des bacs, le broyage des végétaux, la mise en place de composteurs, la livraison de bacs pour les manifestations, ... Il affirme que ces services sont très appréciés des communes qui n'ont pas les moyens d'avoir des services techniques. Il demande que le vote du budget se fasse à bulletin secret.

La Présidente a vérifié que plus d'un tiers des membres de l'assemblée était favorable pour procéder à ce scrutin à bulletins secrets (27 l'ont demandé) et a sollicité trois élus pour participer aux opérations de vote.

A l'issue du scrutin, le budget primitif 2024 présenté par Madame la Présidente, est adopté à 38 voix Pour, 11 voix Contre et 7 Abstentions.

Contributions des Communautés de Communes

Le tableau des contributions des communauté de communes a été présenté et adopté à l'unanimité.

Madame DAMIEN a quitté la réunion à 22h.

Information sur l'état de la dette

La Présidente a présenté le tableau listant la totalité des emprunts contractés par le SIPOM.

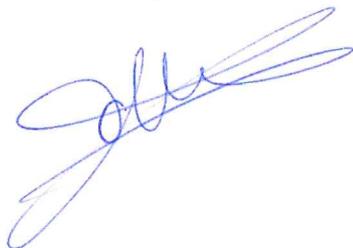
Convention de collecte supplémentaire aux abords du lac de Saint Ferréol

Madame la Présidente a fait part au Comité Syndical du SIPOM de la demande renouvelée de la communauté de communes Aux Sources du Canal du Midi pour reconduire la convention de collecte passée les années précédentes.

Le SIPOM pourra assurer cette collecte supplémentaire les mercredis et samedis matin, pendant les vacances scolaires et durant la période estivale, du **03 juillet au 06 septembre 2024 inclus**, selon les termes de la convention dont la Présidente a donné lecture et qui est annexée à la délibération. Le Comité Syndical du SIPOM a approuvé à l'unanimité cette convention de collecte supplémentaire pour un montant forfaitaire de 7 903 € (Pour rappel, 7 386€ en 2023).

L'ordre du jour ayant été épuisé, la Présidente a levé la séance à 22h 30 en précisant que le prochain conseil syndical aurait lieu en Juin.

La Secrétaire de séance
Danielle FABRE



La Présidente
Evelyne RODANET

